Anfh Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

Communiqué de presse

Le 16 novembre, à Paris

SEEPH : L'ANFH réaffirme son engagement en faveur d'un environnement de travail inclusif et novateur

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH), qui se tiendra du 16 au 20 novembre 2026, l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) poursuit sa mobilisation pour changer le regard sur le handicap et accompagner au quotidien l'ensemble des professionnels de santé : mêlant sensibilisation interne, outils digitaux ludiques et initiatives de partenariats innovants.

Un partenariat historique pour agir durablement

Depuis 2010, l'ANFH et le FIPHFP sont unis par une convention nationale visant à renforcer les politiques handicap dans les établissements hospitaliers publics. Ce partenariat permet d'accompagner la montée en compétences des référents handicap et de structurer des démarches inclusives sur le terrain. Chaque initiative vise à construire des environnements de travail plus accessibles, équitables et bienveillants, favorisant ainsi le recrutement, le maintien dans l'emploi et l'épanouissement professionnel de tous les agents.

Une politique handicap ambitieuse et créative dans les territoires

L'ANFH, en partenariat avec le FIPH-FP et les établissements hospitaliers et EHPAD de la Charente, poursuit une politique de communication innovante pour favoriser l'appropriation des enjeux du handicap par toutes et tous.
Après le succès d'un kit de communication ludo-éducatif (2020), d'une pièce de théâtre interactive tirée du quotidien des agents (2021-2022) et d'une bande dessinée participative et audiodécrite conçue par des auteurs d'ESAT et dédicacée au FIBD (2024-2025), **l'année 2026 marque un nouveau tournant digital et interactif :**

- **Drimify, un parcours digital ludique et fédérateur**

Cette année, une animation digitale 100 % personnalisée en 5 étapes, accessible sur smartphone, tablette et ordinateur, a été mise à disposition des agents en juin. Conçue avec la solution Drimify, cette initiative a permis de renforcer la culture partagée de l'inclusion grâce à un parcours pédagogique et positif. Afin de prolonger la sensibilisation, des lots porteurs de sens ont été attribués aux participants (visites immersives, dîners dans le noir, places pour le concert de Grand Corps Malade ou spectacles inclusifs, paniers garnis et ateliers d'ESAT, ouvrages d'auteurs en situation de handicap, etc.).

- **Un projet d'animation inspiré des « Rencontres du Papotin »**

Dans cette même dynamique d'innovation sociale, un projet d'animation proposera une inversion des rôles : des personnes en situation de handicap deviennent les interviewers de professionnels du secteur de la santé. Cet espace d'échange et de parole libre permet de

valoriser les compétences et la curiosité des participants, de créer un pont entre secteurs médico-social et sanitaire, et d'offrir une vision profondément humaine et accessible des métiers du soin.

« La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées est un moment fort pour rappeler que l'inclusion ne se décrète pas, elle se construit chaque jour. Grâce à notre partenariat avec le FIPHFP, nous faisons de la formation et de la sensibilisation de véritables leviers pour faire évoluer les mentalités et favoriser des carrières sereines au sein des établissements hospitaliers. », souligne Céline Dugast, Présidente de l'ANFH.

Plus d'informations juste ici sur l'accompagnement de l'ANFH dans la structuration des politiques Handicap des établissements.

L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%),de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication… Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, l'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière. L'ANFH a célébré en 2024 ses 50 ans d'engagement, de formation et d'évaluation au plus près de ses établissements adhérents.

www.anfh.fr